

ELECTIONS PROFESSIONNELLES Mars 2026

Comité Social d'Administration spécial (CSA) de Wallis-et-Futuna



LISTE FSU : SNES / SNEP / SNUEP / SNUipp

A Wallis-et-Futuna, le Comité Social d'Administration (CSA) est une instance représentative majeure. Ses compétences nous concernent directement car elles portent notamment, sur l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires, les questions relatives aux services administratifs du vice-rectorat, la gestion prévisionnelle des effectifs, les règles statutaires ou encore l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations.

Les élus FSU des CTS et CSA précédents ont obtenu :

- De nombreux succès en aidant individuellement des enseignants dans la gestion de leur carrière ou dans leurs démêlés avec la hiérarchie.
- Le mouvement intra des résidents.
- Le suivi de la mise en place des Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) pour une carrière juste et équitable.

La FSU demande pour la réussite de tous les élèves l'obtention de moyens nécessaires pour accomplir notre mission et assurer les programmes :

- Du matériel pédagogique suffisant notamment dans le domaine informatique.
- La réhabilitation de nos établissements scolaires qui souffrent souvent de vétusté.
- Des installations sportives sécurisées, de proximité et de qualité pour l'EPS.
- Un plan de formation ambitieux, réfléchi et contextualisé : mise en place d'une formation de qualité pour que nos contractuels aient tous les atouts pour la réussite aux concours ; formation des enseignants du second degré grâce à des stages dispensés par les IPR ou à des stages hors du territoire.

La FSU demande le maintien et le respect du principe statutaire :

- Assurer l'égalité dans le traitement des affectations, des compléments de services ou le renouvellement des séjours.
- Assurer une égalité de traitement entre les fédérations syndicales reconnues sur le territoire.
- Eviter l'autoritarisme et le clientélisme.

Voter FSU, c'est s'engager pour des valeurs de solidarité et c'est faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et des statuts de TOUS LES PERSONNELS (administratifs, d'éducation et d'enseignement)